

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR MOTIF SYNDICAL
OU DE CONGE DE FORMATION SYNDICALE**

Références : - Décret n°82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique - Décret n°84-474 du 15 juin 1984 modifié relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale

(A adresser au directeur académique des services de l'éducation nationale,
en un exemplaire, sous couvert de l'inspecteur de l'éducation nationale)

DEMANDEUR	
Nom, prénom :	Classe (ou fonctions) :
Ecole :	Circonscription :
Commune :	Téléphone de l'école :

ABSENCE	
Durée : Du	Au
Motif :	
Lieu :	
(Toute demande d'absence pour motif syndical doit être justifiée par une convocation. En cas de congé pour formation syndicale, l'attestation de présence doit être transmise à la DPE1).	
Fait à	Signature :

VISA DU DIRECTEUR D'ECOLE	
Nombre total d'élèves dans l'école :	
Nombre de classes :	
Nombre d'élèves de la classe concernée :	
Modalités du remplacement :	
Fait à	Signature :

VISA DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE	
Observations éventuelles et visa de l'IEN :	
Fait à	Signature :

DECISION DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE	
Autorisation d'absence pour motif syndical ou congé de formation syndicale accordé(e) <input type="checkbox"/>	
Autorisation d'absence pour motif syndical ou congé de formation syndicale refusé(e) <input type="checkbox"/>	
Motif :	
Fait à	Signature :